

Le 18 avril 2016

Objet : Demande d'accès n° 2015-06-78 – Lettre réponse

Madame,

Nous donnons suite à votre demande concernant divers documents relatifs aux espaces verts et aux milieux humides du secteur Limbour, à Gatineau.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente. Il s'agit de :

1. Plan de localisation d'espèces floristiques, juillet 2015, 1 page;
2. Fiche *Asplenium rhizophyllum*, 4 pages;
3. Fiche *Juniperus virginiana* va. *virginiana*, 4 pages;
4. Fiche *Rubus flagellaris*, 4 pages;
5. Fiche *Galium circaezans*, 4 pages.

Vous noterez que, dans ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu de l'article 22 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Toutefois, certains documents relèvent de la compétence de la Ville de Gatineau. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous vous référons à la responsable de l'application de cette loi au sein de cette municipalité :

M^e Richard D'Auray
Greffier
25, rue Laurier C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (QC) J8X 3Y9
Téléphone : 819 243-2345 #4923
Télécopieur : 819 595-7192
dauray.richard@gatineau.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Enrique Alvarenga, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel enrique.alvarenga@mddelcc.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

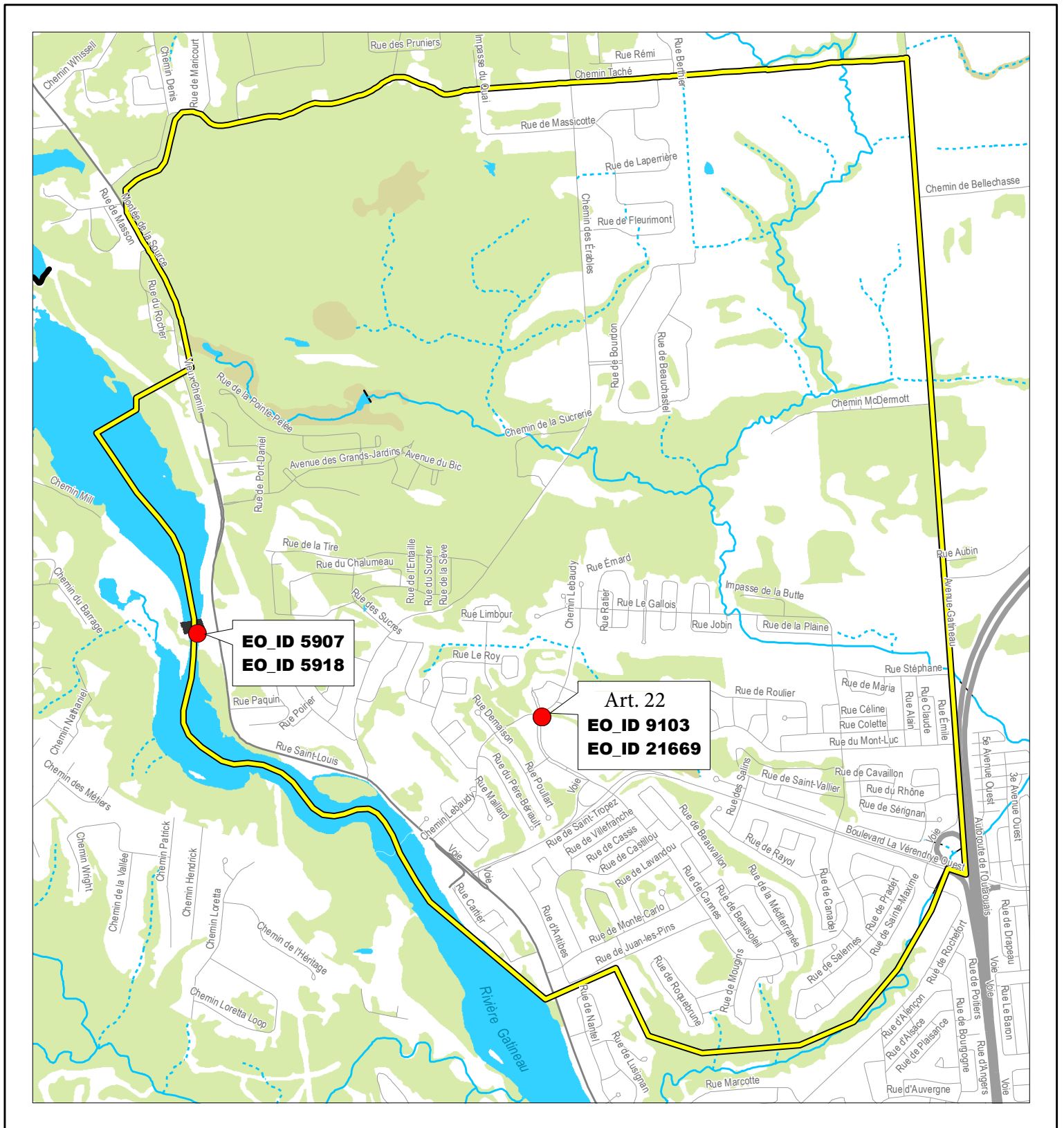
Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice



ORIGINAL SIGNÉ PAR

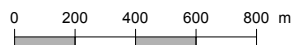
Pascale Porlier

p. j. (7)



Occurrences d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles dans les limites du quartier Limbour, Gatineau

-  Quartier Limbour
-  Occurrences



1:25 000

Sources

Données

Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle 1/20 000

CDPNQ

Réalisation

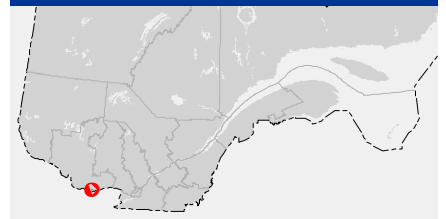
Direction générale de l'écologie et de la Conservation
Service de géomatique et d'infographie
© Gouvernement du Québec, juillet 2015

Organisme

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

LOCALISATION



**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec

Rubus flagellaris

ronce à flagelles

Occurrence No. (EO_ID) : 5907

Taxinomie et nomenclature

Synonymes : *Rubus aboriginum* Rydberg; *Rubus alacer* L.H. Bailey; *Rubus almus* (L.H. Bailey) L.H. Bailey; *Rubus apogaeus* L.H. Bailey; *Rubus aptatus* L.H. Bailey; *Rubus arenicola* Blanchard; *Rubus arizonensis* Focke; *Rubus arundelanus* Blanchard; *Rubus arundelanus* Blanchard var. *jecklyanus* (Blanchard) L.H. Bailey

Famille : *Rosaceae*
Ordre : *Rosales*
Classe : *Dicotyledoneae*

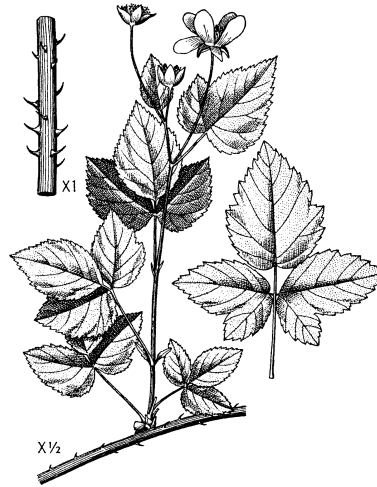


Illustration : Gleason, H.A. (1952)

Rangs de priorité et statuts

Rangs de priorité Global / National / Subnational :
G5 / N4 / S2

Statut québécois : Susceptible d'être désignée

Statuts canadiens (COSEPAAC / LEP) :
Aucun / Aucun

Nombre d'occurrences au Québec : 35

Localisation

Ville de Gatineau, secteur Hull, Farmers Rapids, rivage est de la rivière Gatineau.

Latitude : 45.49859 Élévation (m) : min. 59; max. 59
Longitude : -75.76313 Superficie (ha) : 0.01
Carte 1:50000 : 31G05 NO Précision: M (S : <=150 m; M : <=1,5 km; G : <=8 km; U : > 8 km)

Municipalité	ha	%	Sous-zone bioclimatique	ha	%
Gatineau	0.0122	100.0	Forêt décidue	0.0122	100.0
Région administrative			Domaine bioclimatique		
Outaouais			Érablière à caryer cordiforme		
Bassin versant			Région naturelle		
Outaouais, Rivière des			B03 Plaine d'Ottawa		
			Province naturelle		
			B Basses-terres du Saint-Laurent		

Description

Rivage. 1948 : Aucune précision sur le nombre d'individus, en début de fructification la troisième semaine d'août.

Première observation : 1948. .

Dernière observation : 1948-08-15

Qualité de l'occurrence (A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue)

H Dernière observation datant de 1948.

Indice de biodiversité (B1: exceptionnel; B2: très élevé; B3: élevé; B4: modéré; B5: marginal)

B5.04

Contexte général :

Étalement urbain.

Commentaires :

Protection

Références

- HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. (MEILLEURE SOURCE)

Crédit aux contributeurs de données

Plusieurs personnes contribuent aux renseignements de base sur la répartition des espèces intégrés au CDPNQ. Cette prise d'information résulte d'initiatives personnelles, d'activités professionnelles ou encore d'efforts d'organismes de conservation. Ces renseignements sont parfois colligés par des organisations externes qui apportent une contribution importante en les rendant accessibles.

Spécimens d'herbier

Les herbiers en tant qu'institution apportent une contribution importante en rendant accessibles les spécimens et les renseignements s'y rattachant. Ceux dont nous sommes redevables pour l'information présentée sont énumérés ci-après.

BL : Marcel Blondeau; BM : The Natural History Museum, Londres; CAN : Musée canadien de la nature, Gatineau; CCO : Carleton University, Ottawa; DAO : Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Ottawa; DS : California Academy of Sciences, San Francisco; F : Field Museum of Natural History, Chicago; GH : Harvard University, Harvard; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois, Urbana; JEPS : Jepson Herbarium, University of California, Berkeley; K : Royal Botanic Gardens, Kew; LG : Université de Liège, Liège; MICH : University of Michigan, Ann Arbor; MO : Missouri Botanical Garden, St. Louis; MT : Herbar Marie-Victorin, Université de Montréal, Montréal [incluant SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes hors-Québec), QPAR (Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec), UQAM (Université du Québec à Montréal); MTMG : Université McGill, campus Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue; NY : New York Botanical Garden, New York; OSC : Oregon State University, Corvallis; PM : Pierre Morisset; QFA : Herbar Louis-Marie, Université Laval, Québec [incluant QFBE (centre forestier des Laurentides, Québec), QFS (Faculté des Sciences et de Génie, Université Laval, Québec), QSF/SCF (Service canadien de la faune, Québec), SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes du Québec)]; QK : Fowler Herbarium, Queens University, Kingston; QUE : Herbar du Québec, Complexe scientifique, Québec; TRTE : Erindale College, University of Toronto, Mississauga; UC : University of California, Berkeley; UNB : University of New Brunswick, Fredericton; US : Smithsonian institution, Washington DC; V : Royal British Columbia Museum, Victoria; WAT : University of Waterloo, Waterloo; WS : Washington State University, Pullman.

- Breitung August J. (1948). DAO.



Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

1: En danger critique

2: En danger

3: Vulnérable

4: Apparemment sécuritaire

5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation



Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)



Galium circaezans

gaillet fausse-circée

Occurrence No. (EO_ID) : 5918

Taxinomie et nomenclature

Synonymes : *Galium circaezans* Michaux var. *hypomalacum* Fernald; *Galium circaezans* Michaux var. *typicum* Fernald nom. inval.

Famille : *Rubiaceae*

Ordre : *Rubiales*

Classe : *Dicotyledoneae*



Illustration : Roy, R. (1997-2003)

Rangs de priorité et statuts

Rangs de priorité Global / National / Subnational :
G5 / NNR / S2

Statut québécois : Susceptible d'être désignée

Statuts canadiens (COSEPAC / LEP) :
Aucun / Aucun

Nombre d'occurrences au Québec : 29

Localisation

Ville de Gatineau, rapides des Farmers, rive est de la rivière Gatineau.

Latitude : 45.49859

Élévation (m) : min. 59; max. 59

Longitude : -75.76313

Superficie (ha) : 0.01

Carte 1:50000 : 31G05 NO

Précision: M (S : <=150 m; M : <=1,5 km; G : <=8 km; U : > 8 km)

Municipalité	ha	%	Sous-zone bioclimatique	ha	%
Gatineau	0.0122	100.0	Forêt décidue	0.0122	100.0
Région administrative			Domaine bioclimatique		
Outaouais	0.0122	100.0	Érablière à caryer cordiforme	0.0122	100.0
Bassin versant			Région naturelle		
Outaouais, Rivière des	0.0122	100.0	B03 Plaine d'Ottawa	0.0122	100.0
			Province naturelle		
			B Basses-terres du Saint-Laurent	0.0122	100.0

Description

Forêt de feuillus (bois durs). 1948 : Aucune précision sur le nombre d'individus, en pleine floraison et début de fructification la quatrième semaine de juin.

Première observation : 1948. .

Dernière observation : 1948-06-25

Qualité de l'occurrence (A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue)

H Dernière observation datant de 1948.

Indice de biodiversité (B1: exceptionnel; B2: très élevé; B3: élevé; B4: modéré; B5: marginal)

B5.04

Contexte général :

Commentaires :

Protection

Références

- HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. (MEILLEURE SOURCE)

Crédit aux contributeurs de données

Plusieurs personnes contribuent aux renseignements de base sur la répartition des espèces intégrés au CDPNQ. Cette prise d'information résulte d'initiatives personnelles, d'activités professionnelles ou encore d'efforts d'organismes de conservation. Ces renseignements sont parfois colligés par des organisations externes qui apportent une contribution importante en les rendant accessibles.

Spécimens d'herbier

Les herbiers en tant qu'institution apportent une contribution importante en rendant accessibles les spécimens et les renseignements s'y rattachant. Ceux dont nous sommes redevables pour l'information présentée sont énumérés ci-après.

BL : Marcel Blondeau; BM : The Natural History Museum, Londres; CAN : Musée canadien de la nature, Gatineau; CCO : Carleton University, Ottawa; DAO : Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Ottawa; DS : California Academy of Sciences, San Francisco; F: Field Museum of Natural History, Chicago; GH : Harvard University, Harvard; GR: Christian Grenier; ILL: University of Illinois, Urbana; JEPS: Jepson Herbarium, University of California, Berkeley; K : Royal Botanic Gardens, Kew; LG: Université de Liège, Liège; MICH: University of Michigan, Ann Arbor; MO: Missouri Botanical Garden, St. Louis; MT: Herbar Marie-Victorin, Université de Montréal, Montréal [incluant SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes hors-Québec), QPAR (Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec), UQAM (Université du Québec à Montréal); MTMG : Université McGill, campus Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue; NY: New York Botanical Garden, New York; OSC: Oregon State University, Corvallis; PM : Pierre Morisset; QFA: Herbar Louis-Marie, Université Laval, Québec [incluant QFBE (centre forestier des Laurentides, Québec), QFS (Faculté des Sciences et de Génie, Université Laval, Québec), QSF/SCF (Service canadien de la faune, Québec), SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes du Québec)]; QK : Fowler Herbarium, Queens University, Kingston; QUE: Herbar du Québec, Complexe scientifique, Québec; TRTE : Erindale College, University of Toronto, Mississauga; UC : University of California, Berkeley; UNB: University of New Brunswick, Fredericton; US : Smithsonian institution, Washington DC; V : Royal British Columbia Museum, Victoria; WAT: University of Waterloo, Waterloo; WS: Washington State University, Pullman.

- Breitung August J. (1948). DAO.

- Breitung August J. (1948). QFA.



Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

1: En danger critique

2: En danger

3: Vulnérable

4: Apparemment sécuritaire

5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation



Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)



Asplenium rhizophyllum

doradille ambulante

Occurrence No. (EO_ID) : 9103

Taxinomie et nomenclature

Synonymes : *Camptosorus rhizophyllum* (Linnaeus) Link; *Scolopendrium rhizophyllum* (Linnaeus) Endlicher

Famille : *Aspleniaceae*

Ordre : *Filicales*

Classe : *Filicopsida*

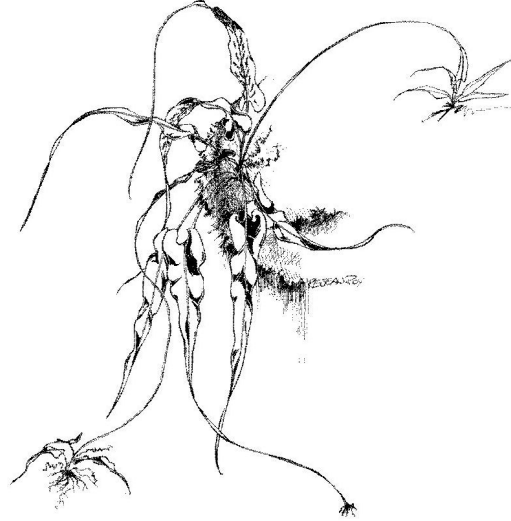


Illustration : Roy, R. (1997-2003)

Rangs de priorité et statuts

Rangs de priorité Global / National / Subnational :
G5 / N4 / S3

Statut québécois : Susceptible d'être désignée

Statuts canadiens (COSEPAC / LEP) :
Aucun / Aucun

Nombre d'occurrences au Québec : 72

Localisation

Limbour

Latitude : 45.49513

Élévation (m) : min. 90; max. 90

Longitude : -75.74197

Superficie (ha) : 0.01

Carte 1:50000 : 31G05 NE

Précision: M (S : <=150 m; M : <=1,5 km; G : <=8 km; U : > 8 km)

Municipalité	ha	%	Sous-zone bioclimatique	ha	%
Gatineau	0.0122	100.0	Forêt décidue	0.0122	100.0
Région administrative			Domaine bioclimatique		
Outaouais	0.0122	100.0	Érablière à caryer cordiforme	0.0122	100.0
Bassin versant			Région naturelle		
Outaouais, Rivière des	0.0122	100.0	B03 Plaine d'Ottawa	0.0122	100.0
			Province naturelle		
			B Basses-terres du Saint-Laurent	0.0122	100.0

Description

Pleine sporulation la deuxième semaine de juillet.

Première observation : 1960. .

Dernière observation : 1960-07-14

Qualité de l'occurrence (A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue)

H

Indice de biodiversité (B1: exceptionnel; B2: très élevé; B3: élevé; B4: modéré; B5: marginal)

B5.04

Contexte général :

Commentaires :

- /// La possibilité de fusionner cette occurrence avec l'occurrence no. : 9072 (Précision S; qualité C) a été considérée, mais rejetée. /// La possibilité de fusionner cette occurrence avec l'occurrence no. : 9080 (Précision M; qualité H) a été considérée, mais rejetée. /// La possibilité de fusionner cette occurrence avec l'occurrence no. : 9086 (Précision S; qualité A) a été considérée, mais rejetée. - Précision validée

Protection

Références

- HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. (MEILLEURE SOURCE)

Crédit aux contributeurs de données

Plusieurs personnes contribuent aux renseignements de base sur la répartition des espèces intégrés au CDPNQ. Cette prise d'information résulte d'initiatives personnelles, d'activités professionnelles ou encore d'efforts d'organismes de conservation. Ces renseignements sont parfois colligés par des organisations externes qui apportent une contribution importante en les rendant accessibles.

Spécimens d'herbier

Les herbiers en tant qu'institution apportent une contribution importante en rendant accessibles les spécimens et les renseignements s'y rattachant. Ceux dont nous sommes redevables pour l'information présentée sont énumérés ci-après.

BL : Marcel Blondeau; BM : The Natural History Museum, Londres; CAN : Musée canadien de la nature, Gatineau; CCO : Carleton University, Ottawa; DAO : Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Ottawa; DS : California Academy of Sciences, San Francisco; F: Field Museum of Natural History, Chicago; GH : Harvard University, Harvard; GR: Christian Grenier; ILL: University of Illinois, Urbana; JEPS: Jepson Herbarium, University of California, Berkeley; K : Royal Botanic Gardens, Kew; LG: Université de Liège, Liège; MICH: University of Michigan, Ann Arbor; MO: Missouri Botanical Garden, St. Louis; MT: Herbar Marie-Victorin, Université de Montréal, Montréal [incluant SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes hors-Québec), QPAR (Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec), UQAM (Université du Québec à Montréal); MTMG : Université McGill, campus Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue; NY: New York Botanical Garden, New York; OSC: Oregon State University, Corvallis; PM : Pierre Morisset; QFA: Herbar Louis-Marie, Université Laval, Québec [incluant QFBE (centre forestier des Laurentides, Québec), QFS (Faculté des Sciences et de Génie, Université Laval, Québec), QSF/SCF (Service canadien de la faune, Québec), SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes du Québec)]; QK : Fowler Herbarium, Queens University, Kingston; QUE: Herbar du Québec, Complexe scientifique, Québec; TRTE : Erindale College, University of Toronto, Mississauga; UC : University of California, Berkeley; UNB: University of New Brunswick, Fredericton; US : Smithsonian institution, Washington DC; V : Royal British Columbia Museum, Victoria; WAT: University of Waterloo, Waterloo; WS: Washington State University, Pullman.

- Danis Dominique Frère (1960). SFS.



Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

1: En danger critique

2: En danger

3: Vulnérable

4: Apparemment sécuritaire

5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation



Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)



Juniperus virginiana var. *virginiana*

génévrier de Virginie

Occurrence No. (EO_ID) : 21669

Taxinomie et nomenclature

Synonymes : *Juniperus virginiana* Linnaeus subsp. *crebra* (Fernald & Griscom) A.E. Murray; *Juniperus virginiana* Linnaeus var. *ambigens* Fassett; *Juniperus virginiana* Linnaeus var. *crebra* Fernald & Griscom; *Sabina virginiana* (Linnaeus) Antoine

Famille : Cupressaceae

Ordre : Pinales

Classe : Pinopsida



Illustration : Roy, R. (1997-2003)

Rangs de priorité et statuts

Rangs de priorité Global / National / Subnational :
G5T5 / N5 / S3

Statut québécois : Susceptible d'être désignée

Statuts canadiens (COSEPAC / LEP) :
Aucun / Aucun

Nombre d'occurrences au Québec : 42

Localisation

Limbourg, près de Hull.

Latitude : 45.49513496

Élévation (m) : min. 0; max. 0

Longitude : -75.7419683

Superficie (ha) : 0.01

Carte 1:50000 :

Précision: M (S : <=150 m; M : <=1,5 km; G : <=8 km; U : > 8 km)

Municipalité	ha	%	Sous-zone bioclimatique	ha	%
Gatineau	0.0122	100.0	Forêt décidue	0.0122	100.0
			Domaine bioclimatique		
			Érabièrre à caryer cordiforme	0.0122	100.0
			Région naturelle		
			B03 Plaine d'Ottawa	0.0122	100.0
			Province naturelle		
			B Basses-terres du Saint-Laurent	0.0122	100.0

Description

Aucune caractérisation. 1950 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

Première observation : 1950. .

Dernière observation : 1950. .

Qualité de l'occurrence (A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue)

H Dernière observation datant de 1950.

Indice de biodiversité (B1: exceptionnel; B2: très élevé; B3: élevé; B4: modéré; B5: marginal)

B5.04

Contexte général :

Commentaires :

Protection

Références

- HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. (MEILLEURE SOURCE)

Crédit aux contributeurs de données

Plusieurs personnes contribuent aux renseignements de base sur la répartition des espèces intégrés au CDPNQ. Cette prise d'information résulte d'initiatives personnelles, d'activités professionnelles ou encore d'efforts d'organismes de conservation. Ces renseignements sont parfois colligés par des organisations externes qui apportent une contribution importante en les rendant accessibles.

Spécimens d'herbier

Les herbiers en tant qu'institution apportent une contribution importante en rendant accessibles les spécimens et les renseignements s'y rattachant. Ceux dont nous sommes redevables pour l'information présentée sont énumérés ci-après.

BL : Marcel Blondeau; BM : The Natural History Museum, Londres; CAN : Musée canadien de la nature, Gatineau; CCO : Carleton University, Ottawa; DAO : Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Ottawa; DS : California Academy of Sciences, San Francisco; F: Field Museum of Natural History, Chicago; GH : Harvard University, Harvard; GR: Christian Grenier; ILL: University of Illinois, Urbana; JEPS: Jepson Herbarium, University of California, Berkeley; K : Royal Botanic Gardens, Kew; LG: Université de Liège, Liège; MICH: University of Michigan, Ann Arbor; MO: Missouri Botanical Garden, St. Louis; MT: Herbar Marie-Victorin, Université de Montréal, Montréal [incluant SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes hors-Québec), QPAR (Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec), UQAM (Université du Québec à Montréal); MTMG : Université McGill, campus Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue; NY: New York Botanical Garden, New York; OSC: Oregon State University, Corvallis; PM : Pierre Morisset; QFA: Herbar Louis-Marie, Université Laval, Québec [incluant QFBE (centre forestier des Laurentides, Québec), QFS (Faculté des Sciences et de Génie, Université Laval, Québec), QSF/SCF (Service canadien de la faune, Québec), SFS (herbier Rolland-Germain, Université de Sherbrooke, Sherbrooke; plantes du Québec)]; QK : Fowler Herbarium, Queens University, Kingston; QUE: Herbar du Québec, Complexe scientifique, Québec; TRTE : Erindale College, University of Toronto, Mississauga; UC : University of California, Berkeley; UNB: University of New Brunswick, Fredericton; US : Smithsonian institution, Washington DC; V : Royal British Columbia Museum, Victoria; WAT: University of Waterloo, Waterloo; WS: Washington State University, Pullman.

- Taché Bernard Père (1950). MT.



Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

1: En danger critique

2: En danger

3: Vulnérable

4: Apparemment sécuritaire

5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation



Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

